



Gesal Bâtonnets d'engrais pour plantes vertes Art.-No: 1206412039

Date de révision: 03.08.2021

1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Gesal Bâtonnets d'engrais pour plantes vertes

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais, 30 pièces

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO Jardin AG
Hegenheimermattweg 65
4123 Allschwil

Téléphone : 061 486 20 00
Téléfax : 061 486 20 01
Adresse e-mail : info@compojardin.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse 145

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage(RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3 Autres dangers

3. Composition/ informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : mélange

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et



Gesal Bâtonnets d'engrais pour plantes vertes Art.-No: 1206412039

Date de révision: 03.08.2021

appeler un médecin.

- En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Eau
Eau pulvérisée
Produit sec
- Moyens d'extinction inappropriés : Dioxyde de carbone (CO₂)
Mousse
Sable
poudre ABC

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage.

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Pas de précautions spéciales requises.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.



Gesal Bâtonnets d'engrais pour plantes vertes Art.-No: 1206412039

Date de révision: 03.08.2021

6.4 Référence à d'autres sections

Non applicable

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Protéger de la chaleur.
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
Éviter une exposition directe au soleil.
Tenir à l'écart des matières combustibles.
Protéger de toute contamination.
Protéger de l'humidité.

Classe de stockage (Allemagne) : 11 Substances combustibles

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

: Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant.

8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Respirateur en cas de formation d'aérosols ou de poussière.

Protection des mains : inutile dans les conditions normales d'utilisation

Protection des yeux : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection de la peau et du corps : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas jeter les résidus à l'égout.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.



Gesal Bâtonnets d'engrais pour plantes vertes Art.-No: 1206412039

Date de révision: 03.08.2021

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Pastilles, solide
Couleur	: divers
Odeur	: inodore
pH	: env. 4 - 5,5, Concentration: 100,00 g/l, 20 °C
Point/intervalle de fusion	: env. 130 °C
Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: n'est pas auto-inflammable
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative	: donnée non disponible
Densité	: env. 1,0 g/cm ³ , 20 °C
Hydrosolubilité	: soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: n'est pas auto-inflammable
Température d'inflammation	: donnée non disponible
Décomposition thermique	: Stable à température et pression ambiantes normales.
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non-explosif
Propriétés comburantes	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun à notre connaissance.



Gesal Bâtonnets d'engrais pour plantes vertes Art.-No: 1206412039

Date de révision: 03.08.2021

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Température > 130
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des acides forts et des bases.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : oxydes d'azote (NOx)
Ammoniac

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 2.000 mg/kg, rat
Toxicité aiguë par inhalation : donnée non disponible
Toxicité aiguë par voie cutanée : donnée non disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : donnée non disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Résultat: non sensibilisant
Mutagénicité sur les cellules germinales
Génotoxicité in vitro : Ne contient pas de composants dangereux selon SGH (Système Global Harmonisé)
Cancérogénicité : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène
Toxicité pour la reproduction : Pas toxique pour la reproduction
Tératogénicité : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.
Information supplémentaire : Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:



Gesal Bâtonnets d'engrais pour plantes vertes Art.-No: 1206412039

Date de révision: 03.08.2021

Toxicité pour le poisson	:	CL50: > 100 mg/l, 48 h, Poisson
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	:	CE50: > 100 mg/l, 48 h, Daphnie, Essai en statique

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité : Devrait être biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Une bioaccumulation est peu probable.

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité : donnée non disponible
Répartition entre les compartiments environnementaux : donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Produit:

Evaluation : donnée non disponible

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Information écologique supplémentaire, Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Vérifier la réutilisation en agriculture.
Contacter le fabricant.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Marchandises non-dangereuses

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR / GGVS : Sans rapport



Gesal Bâtonnets d'engrais pour plantes vertes Art.-No: 1206412039

Date de révision: 03.08.2021

RID	: Sans rapport
ADNR	: Sans rapport
IMDG	: Sans rapport
IATA-DGR	: Sans rapport

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR / GGVS	: Sans rapport
RID	: Sans rapport
ADNR	: Sans rapport
IMDG	: Sans rapport
IATA-DGR	: Sans rapport

14.4 Groupe d'emballage

-

14.5 Dangers pour l'environnement

IMDG	: Aucun polluant marin
-------------	------------------------

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans rapport

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Remarques	: Sans rapport
-----------	----------------

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 1 pollue faiblement l'eau

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

16. Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.